

Atelier de projet au choix (2 choix) SOULIER-LAIZE

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 1-2
Semestre	9	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	66	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Laize, Mme Diaz, Mme Filotico, Mme Soulier

Objectifs pédagogiques

Face aux prévisions, parfois contradictoires, des scientifiques concernant les futurs impacts de la pollution, la mutation climatique, la montée des eaux, les troubles sanitaires économiques et sociaux, le monde politique est en débat. Si les concepteurs, qu'ils soient architectes et/ou paysagistes observent ce débat en y prenant part de manière ponctuelle au travers de certains projets, il apparaît essentiel de développer une expertise et des anticipations qui leur seraient propres dans des temps relativement longs.

La première nécessité de cet enseignement est d'évaluer dans le territoire (ici la ville de Périgueux) les diverses sources de mutations futures et de choisir parmi elles, une ou plusieurs qui pourront faire l'objet d'une anticipation, même hypothétique au regard des données scientifiques (Risque inondation, montée des températures, mutations végétales, crise du logement, déplacements de populations, devenir des friches urbaines etc...).

https://youtu.be/10KqgEaOH_8?si=BzOUsdF0RK0XjPbM

A partir de là, des propositions pourront émerger en choisissant de contrer les phénomènes, de les accompagner ou de les accepter pour trouver des ressources que nous ne sommes pas en mesure de prévoir immédiatement et en mobilisant ouvertement une part d'interprétation du futur. Il s'agira de développer une attention conjointe avec les lieux de réflexion/projet, avec les habitants/ avec les élus et acteurs du territoire, et également entre les étudiants (es) paysagistes et les étudiants (es) architectes. Une attention conjointe au service d'un élan à penser, à proposer, à simuler à partir du concept d'incertitude.

Les conceptions architecturale et paysagiste seront élaborées dans un processus qui s'échelonne entre un Temps Zéro, un Temps + 20 et un Temps + 50 ans. Les propositions devront être pensées sur cette période mais pourront avoir des intensités et des modalités d'actions variées selon le moment du phénomène où l'on se situe.

Contenu

L'atelier proposera, à travers une réflexion partagée entre les compétences et savoirs complémentaires des architectes et des paysagistes, de formuler des possibilités d'actions ou d'accompagnements des paysages mouvants et incertains au regard de la fragilité du monde dans lequel nous vivons.

Comment, avec lucidité et optimisme, ou interprétation et désœuvrement prévoir et générer l'évolution des pratiques dans des territoires qui vont subir des changements pouvant être violents ?

Comment anticiper de nouveaux habitats humains, écosystémiques, comment les regarder et les concevoir autrement ?

Ici l'architecture rencontrera le paysage, jusqu'à se questionner sur leurs pérennités, leurs temporalités et leurs expressions de projet.

Les propositions pourront être ouvertes et multiples, requérir des outils appartenant à plusieurs disciplines et trouver des expressions variées sortant des représentations codées de l'architecture ou du paysage. La représentation des processus de projet fera l'objet d'une attention particulière.

Organisation et calendrier pédagogique :

Les étudiants architectes et paysagistes arpenteront et réfléchiront ensemble durant une semaine d'atelier Hors les murs dans la ville de Périgueux. Ville qui sera partenaire de cet atelier en mettant à disposition des moyens logistiques (vélos, accès internet, lieu de travail etc.) et humains (échange avec les élus et services concernés par le sujet de l'atelier). Ils seront ensemble également sur quelques jeudi matins pour préparer l'atelier hors les murs ainsi que pour la restitution des projets sous la forme d'un colloque ou exposition dans la ville de Périgueux. Les propositions de projet seront réalisées par des groupes de travail constitués par les étudiants des deux disciplines. Les apports respectifs des uns et des autres représentent un des points de projet à construire ensemble.

Une exposition à Arc en Rêve est envisagée dans la continuité du partenariat établi l'année précédente, sur le territoire du Médoc : Les

dates et modalités restent encore à construire, mais les 2 éditions des ateliers 2023 & 2024 feront partie de l'exposition internationale Nouvelles Saisons.

Mode d'évaluation

Validé/non Validé

Acquis pédagogiques

capacité à :

- élaborer un regard documenté et documentant du paysage à plusieurs échelles
- développer une pensée complexe à l'échelle du paysage étudié
- formuler un récit cohérent, porteur de sens d'un projet de paysage
- inventer des réponses ouvertes, singulières en dehors des cadres classiques des pratiques architecturales et paysagistes
- élaborer, construire, avec la matière du lieu et ses dynamiques d'évolution
- questionner les thématiques du fragile, de l'incertain, de la crise future d'un territoire
- articuler art, paysage et architecture dans une pensée personnelle et engagée
- représenter de manière adaptée le projet en regard des propositions imaginées.
- s'investir dans le projet collectif (réalisation d'une exposition/d'un colloque), à travailler en groupe interdisciplinaire et faire preuve d'initiative personnelle

Travaux requis

Réalisation d'une exposition collective et/ou d'un colloque

Bibliographie

Bibliographie à élaborer par les étudiants
